

Communiqué

Union Investment Luxembourg S.A.

Avis à tous les investisseurs ayant souscrit à des fonds d'investissement (OPCVM* et FIS) de**

Union Investment Luxembourg S.A.

Transfert du siège social de Union Investment Luxembourg S.A.

Union Investment Luxembourg S.A. attire l'attention des investisseurs ayant souscrit à des fonds d'investissement dont elle assure la gestion sur la modification suivante :

le siège social de Union Investment Luxembourg S.A. est transféré avec effet au 1^{er} mars 2021 du 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 3, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2021

Le conseil d'administration de

Union Investment Luxembourg S.A.

** Fonds émis selon la partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif*

*** Fonds émis selon la partie II de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif ou en tant que fonds d'investissement spécialisé conformément à la Loi luxembourgeoise du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés*